



Activités de la Banque mondiale au Maroc en Bref



Avril 2005

NOTRE MISSION

Lutter contre la pauvreté avec passion et professionnalisme pour obtenir des résultats durables.

Aider les populations à se prendre en charge et à maîtriser leur environnement via l'offre de ressources, la transmission de connaissances, le renforcement des capacités et la mise en place de partenariats dans les secteurs public et privé.

Exceller en tant qu'institution capable d'attirer, de motiver, de développer un personnel dévoué, aux compétences exceptionnelles, qui soit à l'écoute et capable d'apprendre.

NOS PRINCIPES

Travail et partenariat selon une approche participative permettant l'appropriation des projets par les pays, engagement à obtenir des résultats de qualité, souci d'intégrité financière et de coût-efficacité, motivation et innovation.

NOS VALEURS

Honnêteté personnelle, intégrité, volonté de travailler en équipe, dans un esprit ouvert et un climat de confiance qui renforce la puissance d'agir de chacun, respecte les différences, encourage la prise de risque et la responsabilité et favorise l'épanouissement professionnel et familial.



Bureau de la Banque mondiale au Maroc
7, Rue Larbi Ben Abdellah, Souissi, Rabat
Tél : 037 63 60 50 - Fax : 037 63 60 51
www.worldbank.org.ma

Stratégie de coopération

La Stratégie de Coopération de la Banque mondiale pour la période de 2001 à 2004 qui s'achève cette année a mis l'accent sur les quatre objectifs suivants : (1) réduction de la pauvreté grâce à l'inclusion et à la participation ; (2) croissance et développement du secteur privé pour une plus forte création d'emplois ; (3) réduction de la vulnérabilité des revenus et de la consommation des pauvres en période de sécheresse ; et (4) amélioration de la gouvernance publique.

La nouvelle Stratégie de Coopération en cours de préparation tracera le cadre de coopération de la Banque avec le Maroc sur les quatre prochaines années (2005-2009). Elle sera basée sur les résultats et aura les quatre objectifs stratégiques suivants :

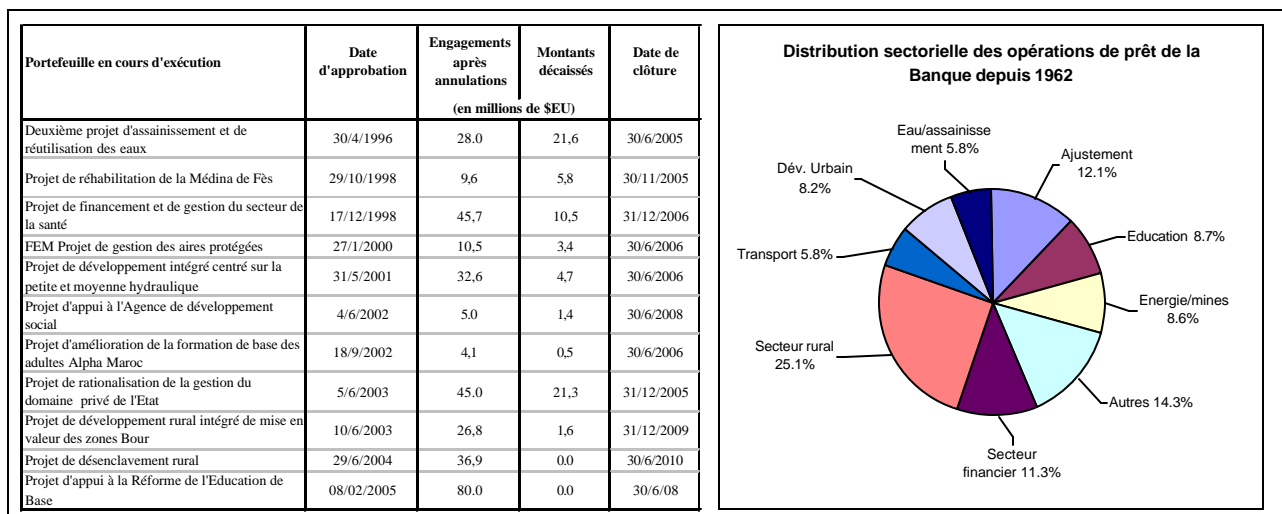
- Objectif Stratégique 1: Accélérer la croissance pérenne et la création d'emplois
- Objectif Stratégique 2: Améliorer l'accès des pauvres et des groupes marginalisés à des Services de base de qualité.
- Objectif Stratégique 3: Améliorer la gestion et l'efficacité du système éducatif
- Objectif stratégique 4: Améliorer la gestion de l'eau en encourageant un service et une utilisation efficiente et pérenne.

Activités analytiques récentes et en cours




A travers les activités analytiques approfondies, la Banque mondiale apporte un appui aux choix de politiques et aux réformes. Les récentes activités analytiques réalisées incluent notamment : un rapport détaillé sur la pauvreté qui propose des outils pour analyser les tendances et la distribution géographique de la pauvreté ; un rapport sur la réforme de l'administration publique ; des études sur l'enseignement supérieur et la réforme des retraites ; des notes de politique sur le secteur d'eau et de l'assainissement ; et une analyse détaillée des options de réforme pour le secteur céréalier.

La Banque mondiale est en train de préparer un mémorandum économique, un examen du rapport analytique sur la passation des marchés, une évaluation du climat de l'investissement, et d'autres travaux sur la réforme de l'agriculture. Dans le cadre de son appui programmatique pluriannuel, la Banque continue ses travaux axés sur la pauvreté, l'enseignement supérieur et la réforme de l'administration publique.

Le portefeuille en bref - avril 2005



Projets en Cours d'Exécution

	Secteurs sociaux
	Développement rural / l'environnement
	Infrastructure
	Secteur Public

Projet d'appui à la réforme de l'éducation de base (prêt 72730)

Montant du prêt : 80 millions de \$EU
Date d'approbation : 08 février 2005
Date de clôture : 30 juin 2008
Agence d'exécution : Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et Recherche Scientifique

Le projet a pour but d'appuyer les efforts du gouvernement visant à assurer un enseignement fondamental de meilleure qualité à tous les enfants âgés de 6 à 14 ans et ce d'une manière durable sur le plan financier. Le projet se constitue des trois composantes suivantes:
(i) la généralisation de l'enseignement fondamental à la quasi-totalité des enfants en âge de scolarisation d'ici 2008; (ii) l'amélioration de la qualité de l'enseignement en réduisant les taux d'abandon et de redoublement et en améliorant l'apprentissage; (iii) le renforcement des capacités institutionnelles en améliorant la capacité de gestion des ressources humaines, administratives et financières, à tous les niveaux administratifs.

Projet d'amélioration de la formation de base des adultes Alpha Maroc (prêt 46790)

Montant du prêt : 4,1 millions de \$EU
Date d'approbation : 18 septembre 2002
Date d'entrée en vigueur : 5 mai 2003
Date de clôture : 30 juin 2006
Agence d'exécution : Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et Recherche Scientifique

Le Projet vise à tester de nouvelles approches en matière de qualité, de formation et de gestion du système d'alphabétisation des adultes, qui si elles s'avèrent fructueuses, permettront au Gouvernement du Maroc de mettre en œuvre, à grande échelle, des programmes d'alphabétisation ayant un impact durable. Le projet visera à : (a) améliorer la qualité des programmes. A cette fin, les contenus de formation et les méthodes pédagogiques seront examinés, analysés, et renouvelés afin d'améliorer la participation et le rendement des apprenants ; et (b) renforcer la gestion du système au moyen d'une approche de partenariat entre le Gouvernement et les prestataires des services.

Projet d'appui à l'Agence de Développement Social (prêt 46610)

Montant du prêt : 5 millions de \$EU
Date d'approbation : 4 juin 2002
Date d'entrée en vigueur : 22 mai 2003
Date de clôture : 30 juin 2008
Agence d'exécution : Agence de développement social (ADS).

Les principaux objectifs du projet sont : (a) d'établir une approche participative efficace pour améliorer les services sociaux ; et (b) de renforcer les capacités des communautés locales pour qu'elles puissent prendre en charge leurs activités de développement.

Projet de financement et de gestion du secteur de la santé (prêt No.44240)

Montant du prêt : 45,7 millions de \$EU
Date d'approbation : 17 décembre 1998
Date d'entrée en vigueur : 29 novembre 1999
Date de clôture : 31 décembre 2006
Agence d'exécution : Ministère de la Santé

Ce projet a pour but de : (a) améliorer l'efficacité et la qualité des soins dans 14 hôpitaux publics en renforçant la capacité de planification stratégique et en introduisant des outils d'organisation et de gestion et des mécanismes de contrôle de qualité ; (b) mobiliser des ressources supplémentaires tout en préservant l'équité en aidant le Gouvernement à introduire de nouveaux mécanismes de financement ; (c) renforcer la capacité de formulation des politiques et la gestion du secteur du Ministère de la Santé (MS) en l'aidant à ajuster son mandat et s'en acquitter dans le contexte de la Loi sur la Régionalisation et ; (d) doter son personnel administratif des outils de gestion requis.

Projet de développement intégré centré sur la petite et moyenne hydraulique (prêt 46070)

Montant du prêt : 32,6 millions de \$EU
Date d'approbation : 31 mai 2001
Date d'entrée en vigueur : 24 juillet 2002
Date de clôture : 30 juin 2006
Agence d'exécution : Ministère de l'Agriculture, Développement rural, et des Pêches Maritimes

Le but de ce projet est d'améliorer le revenu et la qualité de vie des communautés rurales axées autour de la petite et moyenne irrigation (PMI) dans 15 provinces sur une période de 13 ans. La réalisation de cet objectif se fera principalement par le biais d'investissements coordonnés, induits par la demande, qui serviront à la réhabilitation et l'amélioration de la PMI et aux infrastructures communautaires complémentaires, y compris les pistes rurales, l'alimentation en eau, l'électrification, les installations de santé et d'enseignement.

Projet de développement rural intégré de mise en valeur des zones Bour (prêt 47010)

Montant du prêt : 26,8 millions de \$EU
Date d'approbation : 10 juin 2003
Date d'entrée en vigueur : 7 juillet 2004
Date de clôture : 31 décembre 2009
Agence d'exécution : Ministère de l'Agriculture, Développement rural, et des Pêches Maritimes

Le projet de développement rural intégré de mise en valeur des zones Bour a pour objectifs spécifiques suivants : (a) renforcer la capacité institutionnelle dans les zones Bour au niveau de l'identification du projet et de sa mise en œuvre en partenariat avec des organisations locales ; (b) améliorer les conditions de vie et les revenus de la population locale de trois provinces (Azilal, Khenifra et Al Haouz) ; et (c) réduire la vulnérabilité des systèmes de production aux sécheresses.

Fonds de l'environnement mondial - Gestion des aires protégées (projet 23494)

Coût du projet : 10,5 millions de \$EU
Date d'approbation : 27 janvier 2000
Date d'entrée en vigueur : 14 novembre 2000
Date de clôture : 30 juin 2006
Agences d'exécution : Ministère de l'Agriculture, Administration des forêts

L'objectif du projet est de : (a) améliorer la conservation d'écosystèmes et d'espèces d'importance mondiale, (b) contribuer à l'établissement d'un système d'aires protégées et ; (c) renforcer la capacité institutionnelle en vue d'une gestion durable de la conservation.

Projet de rationalisation de la gestion du domaine privé de l'Etat (prêt 47000)

Montant du prêt : 45 millions de \$EU
Date d'approbation : 5 juin 2003
Date d'entrée en vigueur : 22 août 2003
Date de clôture : 31 décembre 2005
Agence d'exécution : Direction des Domaines & Direction des Equipements (Ministère des Finances et Privatisation/ Ministère de l'Equipement et des Transports

Les objectifs du projet sont de contribuer à une plus grande efficacité et à une rationalisation des dépenses aux secteurs sociaux (éducation publique et santé), grâce à la mise en œuvre d'un système efficace de rationalisation de la gestion du domaine privé de l'Etat.

Projet de désenclavement rural (prêt 47470)

Montant du prêt : 36,9 millions de \$EU
Date d'approbation : 29 juin 2004
Date de clôture : 30 juin 2010
Agence d'exécution : Ministère de l'Equipement et des Transports

L'objectif de développement du projet est d'accroître le niveau d'accessibilité aux routes par les populations rurales, spécialement dans les provinces les plus défavorisées, en apportant son appui à un programme national d'amélioration des routes et par le renforcement de la capacité institutionnelle. Les composantes clés de ce projet sont : la réhabilitation et/ou mise à niveau des routes rurales sur environ 625 kilomètres, et le renforcement institutionnel.

Deuxième projet d'assainissement et de réutilisation des eaux (prêt 40100)

Montant du prêt : 28 millions de \$EU
Date d'approbation : 30 avril 1996
Date d'entrée en vigueur : 30 août 1996
Date de clôture : 30 juin 2005
Agence d'exécution : Régie autonome intercommunale de distribution d'eau et d'électricité de Fès (RADEEF)

Les objectifs de développement du projet visent à : (a) protéger l'environnement et améliorer l'hygiène et la salubrité publique ; (b) préserver les ressources en eau au moyen de la collecte, du traitement et de l'évacuation appropriés des eaux usées ; et (c) renforcer les capacités institutionnelles de la RADEEF et développer une politique à long terme de recouvrement des coûts des services d'assainissement.

Projet de réhabilitation de la Médina de Fès (prêt 44020)

Montant du prêt : 9,6 millions de \$EU
Date d'approbation : 29 octobre 1998
Date d'entrée en vigueur : 1^{er} septembre 1999
Date de clôture : 30 novembre 2005
Agence d'exécution : Agence pour la Décentralisation et la Réhabilitation de Médina de Fès - ADER-FES

Le projet vise à : (a) aider à la conservation et réhabilitation de la Médina de Fès, en particulier le bâti historique et l'environnement urbain, et aider à la conservation ou réhabilitation des bâtiments historiques ; et (b) utiliser le processus de réhabilitation pour alléger la pauvreté.

Projets en Cours de Préparation

Projet de développement rural intégré des zones forestières et péri-forestières

Agence d'exécution : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural et des Pêches Maritimes

Le projet a pour objectif d'améliorer la gestion de la biodiversité et des ressources naturelles. Cet objectif sera atteint grâce à : (a) une gestion durable des ressources forestières, hydrauliques et en sols et à l'amélioration de la production agricole dans les zones péri-forestières ; (b) l'amélioration des conditions socioéconomiques de la population rurale ; (c) la protection de la biodiversité du pays ; (d) une production industrielle accrue de bois ; et (e) un renforcement des services forestiers à usage et jouissance de la population tant urbaine que rurale. Par ailleurs, un meilleur stockage du carbone grâce à l'expansion du couvert végétal et à une meilleure gestion forestière contribuera à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre.

Fonds de l'environnement mondial - Projet de conservation de la biodiversité dans le Parc national du Bas Draa

Agence d'exécution : Haut Commissariat Chargé des Eaux et Forêts

Le projet contribuerait à appuyer les trois grands objectifs suivants : (a) renforcer la capacité institutionnelle de certains programmes (e.g., communication) ; (b) améliorer les conditions de vie des populations locales de trois zones forestières importantes ; et (c) établir le Parc national proposé du Bas Draa, site d'une importance internationale pour sa biodiversité.

Projet d'eau potable et assainissement en milieu rural

Agences d'exécution : Office National d'Eau Potable (ONEP)

Le projet aura pour objectifs de : (i) appuyer les programmes du gouvernement pour augmenter l'accès des communautés rurales à l'eau potable et à l'assainissement et améliorer les pratiques d'hygiène ; et (ii) assurer la pérennité de ces actions dans le secteur. Des objectifs détaillés seront définis lors du dialogue avec tous les partenaires lors des étapes de préparation du projet.

Fonds de l'environnement mondial - Projet de centrale thermo-solaire

Agence d'exécution : Office national de l'électricité (ONE)

Avec l'appui du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), Le projet aura pour objectifs de : (a) accroître l'utilisation des sources énergétiques au Maroc ; (b) permettre au Maroc de devenir un chef de file pour ce qui est de l'application des technologies thermo-solaires ; et (c) renforcer les leviers et mécanismes de développement durables.

Prêt de politique au développement du secteur financier

Agence d'exécution : Ministère des Finances et de la Privatisation

L'objectif principal du projet est de renforcer l'environnement permettant l'intermédiation financière et la gestion du risque et d'accroître le rôle et la participation du secteur privé dans la prestation des services financiers.

Prêt de politique au développement pour les réformes du secteur de l'habitat

Agence d'exécution : Ministère des Finances et de la Privatisation

Le projet aura pour objectifs de: (i) renforcer l'environnement institutionnel, réglementaire et budgétaire pour faciliter le fonctionnement du marché du logement et l'émergence de solutions de marché aux contraintes et aux besoins du secteur de l'habitat ; et (ii) accroître l'accès des ménages à bas revenu et désavantagés à des logements abordables et de meilleure qualité



Le Centre Public d'Information (CPI) et ses antennes sont à la disposition de tous ceux qui sont à la recherche d'information, non seulement sur les activités de la Banque mondiale au Maroc, mais également sur d'autres pays du monde et sur la plupart des thèmes et secteurs de développement.

Le CPI et ses antennes offrent un fonds documentaire multidisciplinaire émanant de la Banque mondiale ainsi que d'autres organisations internationales.

Divers outils de recherche sont à la disposition des chercheurs :

- Une connexion Internet permettant d'exploiter les ressources informationnelles de la Banque mondiale
- Des CD-Rom et des Bases de Données Statistiques...etc.

CPI Rabat

Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
5, avenue Ibn Batouta, BP 1003
Tél. : 037 77 18 90
Fax : 037 77 21 52
cpirabat@mtds.com

Antenne CPI à Marrakech

Université Cadi Ayyadi
Faculté des Sciences Economiques et
Juridiques
Tél. : 044 30 33 95
Fax : 044 30 33 65
cpimarrakech@mtds.com

Antenne CPI à Mohammedia

Université Hassan II
Faculté des Sciences Economiques et Juridiques
Tél. : 023 31 64 82/83
Fax : 023 31 46 81
cpimohamadia@mtds.com

Antenne CPI à Fès

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Faculté des Sciences Economiques et
Juridiques
Tél. : 055 64 21 72
Fax : 055 64 13 04
cpifès@mtds.com

Antenne CPI à Ifrane

Université Al Akhawayn
Bibliothèque
Tél. : 055 86 21 69
Fax : 055 86 71 44
cpiifrane@mtds.com

Antenne CPI à Tanger

Université Abdelmalek Essaadi
Faculté des Sciences Economiques et
Juridiques
Tel. : 039 31 58 11
Fax : 039 39 39 70
cpitanger@mtds.com

Le Centre Public d'Information et ses Antennes sont ouverts du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00